



Projet de ligne de transport Québec-New Hampshire d'Hydro-Québec : Cinq organisations réclament des audiences publiques à l'Office national de l'énergie

Sherbrooke, le 8 février 2017 – Cinq grandes organisations environnementales et de conservation réclament la tenue d'audiences publiques devant l'Office national de l'énergie pour l'examen d'une demande de permis déposée par Hydro-Québec relativement au projet d'interconnexion Québec-New Hampshire. Comme il s'agit d'un projet d'exportation d'énergie, Hydro-Québec doit obtenir l'autorisation de l'Office fédéral pour aller de l'avant. Quant à l'organisme de régulation, il doit tenir compte des impacts environnementaux du projet dans son analyse.

Les organismes proposent de retenir le tracé de l'enfouissement partiel, trop rapidement écarté par Hydro-Québec, et souhaitent qu'on renvoie l'entreprise à sa planche à dessin. Les organisations requérantes sont Nature Québec, Corridor appalachien, Deux pays Une forêt, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et le Réseau de milieux naturels protégés. « Sensible à l'impact du projet sur les communautés, nous demandons à Hydro-Québec de proposer une solution qui protège les milieux naturels et qui respecte les attentes des résidents et commerçants. » mentionne Jacinthe Caron, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie.

Dans leurs demandes respectives, toutes accompagnées d'un mémoire, les organismes rejettent le tracé retenu par Hydro-Québec pour la ligne d'interconnexion Québec-New Hampshire, en particulier les derniers 18 km de la partie sud, où celui-ci quitte l'emprise de la ligne à 450 kV existante pour rejoindre le point de raccordement à la frontière du New Hampshire. Le projet d'Hydro-Québec fragmenterait un vaste massif forestier protégé, d'une grande valeur sur le plan écologique. Sa protection actuelle par Forêt Hereford et Conservation de la Nature Canada, via deux statuts distincts, représente un gain significatif pour la connectivité écologique entre le Canada et les États-Unis.

« Contrairement à ce qu'affirme d'Hydro-Québec dans sa demande de permis à l'Office, on est loin d'un consensus en faveur du passage d'une ligne aérienne en plein cœur du mont Hereford » souligne Christian Simard, directeur général de Nature Québec. En effet, la plupart des 21 mémoires déposés au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) l'automne dernier ont exprimé d'importantes réserves, quand ce n'était pas une ferme opposition, relativement au tracé retenu par Hydro-Québec.

Pour les demandeurs, il est important de considérer la proposition dans son ensemble, c'est à dire en observant aussi le projet de l'autre côté de la frontière impliquant le partenaire d'Hydro-Québec, Eversource, au New Hampshire. En effet, le projet de ligne traverse le secteur des Montagnes Blanches tant dans sa partie québécoise qu'états-unienne. Au New Hampshire, un tiers du tracé (60 miles sur 192 miles), soit environ 100 km, sera enfoui afin de préserver les paysages et les aires protégées, à la base de l'économie récréotouristique de la région. Louise Gratton de Deux pays Une forêt se demande « Pourquoi l'enfouissement de 18 km de ligne de transport électrique au Québec



n'est pas une option envisagée pour préserver la biodiversité et les paysages associés à la partie québécoise des Montagnes Blanches ? »

Le projet d'Hydro-Québec affecterait directement un vaste projet de conservation réalisé grâce au généreux don de la famille Tillotson et à des ressources bénévoles et financières considérables. Ce territoire totalise un peu plus de 50 km². « Nous attendons de l'Office national de l'énergie qu'il exerce ses pleins pouvoirs et tienne compte des préoccupations environnementales et sociales dans son analyse. L'Office doit se montrer vigilant : il serait inacceptable d'octroyer un privilège à Hydro-Québec au détriment des richesses écologiques et paysagères des Québécois », déclare Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien.

L'interconnexion Québec-New Hampshire s'inscrit dans un projet de vente d'électricité du Québec vers les états de la Nouvelle-Angleterre d'une valeur estimée à plus d'un milliard de dollars.

-30-

Corridor appalachien : www.corridorappalachien.ca

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) : www.environnementestrie.ca

Nature Québec : www.naturequebec.org

Le Réseau de milieux naturels protégés (RMN) : www.rmnat.org

Deux Pays, Une Forêt (2P1F) : <https://programs.wcs.org/2c1forest/>

Pour plus d'information :

Sophie Gallais

Chargée de projet aires protégées

Nature Québec

418-648-2104, poste 2092 ou 418-997-4956

sophie.gallais@naturequebec.org

www.naturequebec.org